

## **INSULTES ET CONFLIT : DE LA PROVOCATION A LA RESOLUTION - ET RETOUR ?**

**DOMINIQUE LAGORGETTE**

MAITRE DE CONFERENCE EN SCIENCES DU LANGAGE, UNIVERSITE DE SAVOIE

À partir d'un corpus francophone diachronique littéraire (base Franxtext, BFM, BTMF), nous tenterons de montrer les axes principaux de la violence verbale, dans le cas particulier des insultes ; partant du principe que dire des insultes ne produit pas forcément l'acte d'insulter, nous examinerons comment fonctionne l'usage des termes insultants, comment ils produisent ou non un acte offensif dans des situations de crise sociale (guerre, combat), mais aussi privée (querelles). Nous verrons tour à tour que l'insulte peut générer la crise, la renforcer ou au contraire la désamorcer. Les insultes seront donc envisagées comme mode d'agir social, appartenant au système de la politesse - représentant en fait son ultime frontière avant le passage à l'acte physique.

*Cadre théorique :*

- Théorie des actes de langage : J.L. Austin (1955)
- Théorie de la communication : E.T. Hall (1966, 1968)

*Hypothèses :*

- Dire « insulte » n'implique pas forcément accomplir l'acte d'insulter;
- Les insultes appartiennent au système de la politesse ;
- Elles marquent des transgressions de frontières de sphères ;
- Insulte = appel à l'écoute ?

Quand la crise devient conflit, rares sont les échanges verbaux qui ne puisent pas dans le réservoir de mots tabous que contient toute langue : les insultes fusent, tandis que la lutte progresse. Fortement médiatisées et stigmatisées, ces interactions verbales extrêmes sont de plus en plus fréquemment pointées du doigt comme devant être punies légalement, comme si elles ne remplissaient aucune fonction sociale mais s'apparentaient au contraire à une sorte de blasphème. Que des noms d'oiseau fusent, et l'on (procès) verbalise. Pourtant, la violence verbale est un phénomène très vaste et bien plus complexe qu'il n'y paraît à première vue : vouloir l'analyser présuppose que l'on en précise tout d'abord les formes et les limites, mais aussi qu'on la resitue dans un cadre plus vaste, celui de l'interaction sociale et de ses régulations. Une étude de l'insulte limitée à sa dimension strictement linguistique ne permettrait donc pas d'en comprendre le fonctionnement global : outre le fait que l'examen des mots seuls induirait de nombreuses erreurs, l'analyse du contexte ne rendrait pas compte de l'entier du processus. Nous avons donc choisi de nous tourner vers d'autres disciplines des sciences humaines et sociales (éthologie, sociologie, psychologie sociale) quand besoin était afin de compléter la présente étude, dont l'objectif est d'articuler l'approche théorique des sciences du langage à un programme de terrain permettant, nous l'espérons, de poser les bases d'une approche appliquée de remédiation.

Nous commencerons par préciser ce qu'est une insulte et quels actes de langage y sont associés. Dire un mot insultant ne réalise en effet pas toujours l'acte d'insulter. L'insulte peut revêtir une dimension ludique, tout comme on peut insulter l'autre sans employer de terme dépréciatif. De nombreuses idées reçues circulent dans le discours public, auxquelles nous tordrons le cou grâce à un corpus littéraire diachronique. Nous proposerons ensuite une approche linguistique de l'insulte comme phénomène social à partir de la théorie de E.T. Hall, adaptée au langage, pour finir par quelques pistes plus concrètes.

## 1. Bref rappel : Étymologie, définitions, idées reçues

Si l'on en croit le droit ou encore l'usage courant, les termes mêmes associés à la violence verbale restent finalement assez flous : les notions invoquées paraissent interchangeables dans la bouche de ceux qui rendent compte des actes violents auxquels ils ont assisté ou dont ils ont été victimes (Lagorgette 1998, 2002 et sous presse 2). De plus, dire une insulte lexicalisée (soit commentée comme telle dans les dictionnaires d'usage) n'accomplit pas forcément l'acte d'insulter, tout comme, d'ailleurs, il est possible d'insulter avec n'importe quel terme du moment que son rapport au contexte d'énonciation est pertinent. Le phénomène de l'insulte est donc bien plus subtil que ne le laisse croire une simple lecture des dictionnaires d'usage ou le Code pénal. Un trait dominant cependant regroupe les approches : la violence verbale est perçue comme une atteinte physique, ainsi qu'en témoignent les métaphores employées dès les débuts du français pour y référer.

### Aspect physique de l'assaut verbal

On peut ainsi relever 5 grands champs sémantiques, de l'ancien français au français contemporain :

**Battre** est représenté dès le latin par le verbe *Insultare* (sauter sur), et suivi en ancien français par les verbes *vitupérer* (mutiler, défigurer) et *villener* (malmener, brutaliser). On parle aussi de *blessar quelqu'un*, *l'apostropher*<sup>1</sup>, *le tuer* ou *l'incendier* ;

**Défigurer** : en ancien français, de nombreux verbes renvoient à l'altération physique : *despersuner*, *laidangier*, *laidir*. Dans la langue moderne, on peut aussi *couvrir quelqu'un d'injures* ;

**Outrager** : le terme *d'injure* vient du latin *injuriari* qui renvoie à un outrage. Toutefois, on notera qu'en anglais, le verbe *to injure* signifie *blessar* (physiquement) ;

**Renommer** : dès l'ancien français, le changement de nom est perçu comme une redéfinition de l'essence de l'autre, d'où la référence à l'acte de *baptiser*. *Se faire appeler Arthur / Jules* marquent aussi la re-dénomination, tout comme quand on entend « tous les noms de la Terre (et encore d'autres bien moins courants) » (Boris Vian, *Fais-moi mal*) ;

**Blasphémer** : enfin, le fait de renommer la créature est perçu comme une usurpation face à la fonction divine, et le verbe *blastengier* en ancien français comporte ce double sens d'insulte à l'homme et à son créateur.

L'expression d'Évelyne Languèche (1993) de « projectile verbal » est donc particulièrement heureuse, et rend bien compte de la perception de l'acte de langage : quand on touche à la définition de l'autre, on attaque aussi son essence et ce, à travers son enveloppe physique. La terminologie de l'insulte est particulièrement flottante, ainsi qu'en témoignent, outre l'usage des locuteurs, les différentes études qui emploient pour renvoyer au même type d'acte aussi bien *injure* qu'*insulte*,

<sup>1</sup> Un sens attesté au XVIII<sup>e</sup> siècle donne pour synonyme d'*apostrophe* « gifle » (TLFi).

*invective* ou *quolibet*. Nous choisissons le terme d'*insulte* pour les assauts verbaux et *injure* pour les autres types d'attaques (gestes, comportements...)².

## Les grands types d'insultes

Les insultes sont un phénomène linguistique universel, répertorié dans toutes les langues et cultures, quelles que soient la période et la variété envisagées. Pour le français, langue uniformisée seulement depuis une centaine d'années (Lodge, 1997 ; Perret, 1998), les premières manifestations de violence verbale apparaissent dès le XI<sup>e</sup> siècle dans la littérature et, en particulier, dans les chansons de geste qui, retraçant des combats guerriers, sont particulièrement friandes de ce type de lexèmes. Bien entendu, le vocabulaire employé varie avec le type de texte et de public. Accéder aux insultes d'une langue permet de délimiter son système de valeurs (Lagorgette, sous presse 1).

À partir d'un corpus de textes en diachronie (du XI<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> s.), il a été possible de classer les insultes lexicales usuelles (celles qui apparaissent dans les dictionnaires comme telles, formant une liste close d'insultes conventionnelles) en trois grands types, eux-mêmes nuancés par des subdivisions ; on remarquera que métaphore et métonymie sont les deux mécanismes sémantiques les plus rentables pour la création d'insultes lexicalisées (Édouard 1967 ; Larguèche 1993 ; Rouayrenc 1998) :

### a) Comparaisons à des éléments non humains :

**Animaux** : *truye, chappon, chien mastin* (théâtre du XV<sup>e</sup> s. : farces) ; *poule mouillée ; cochonne ; vache, vautour, morue, thon, chienne, cocotte, paon, grue, dinde...*

**Substances** : *merdaille* (Farce de *Pathelin*, v. 850) ; *chia brena au pourpoint gras* (farces du XV<sup>e</sup> s.) ; *vieux lavement ; crème de bite ; morveux...*

### b) Comparaisons à des éléments humains :

**Professions** : *apoticaire, meunier* (XV<sup>e</sup> s.) ; *pianiste* (E.-M. Remarque, 1938) ; *boucher, flic, croquemort, prostituée...*

**Mœurs** : *ribould, paillart, coquart* (farces et nouvelles du XV<sup>e</sup> s.) ; *bougre* (Sade, XVIII<sup>e</sup> s.) ; *coquin, perfide* (XVII<sup>e</sup> s., tragédies et comédies) ; *menteur, voleur, fainéant...*

**Noms Propres** : *Jehan* + dérivés (XV<sup>e</sup> s.) ; *guignol, harpagon, castafiore, Lilith, B.H.L., Ducon...*

**Titres + nc / NP : non conventionnel** : *dame orda* (XV<sup>e</sup> s.) ; *reine / roi des* + N.

### c) Attaques portant sur des éléments inaliénables :

« **Race** » : *païen* (Chansons de geste, XI<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> s.) ; la notion d'insulte raciste est anachronique pour l'époque médiévale, mais les insultes sur les confessions religieuses sont extrêmement fréquentes (juifs dans les Mystères du XIV<sup>e</sup> s.) ; *bougnoule, négro, spaghetti, rital, melon, schleuh, chinetoque...*

**Ontotype** : pas d'insultes de ce type dans le corpus médiéval ; elles se développent au XVI<sup>e</sup>s. Les plus fréquentes seraient à l'heure actuelle *pétasse*, et autres dérivés en *-asse* renvoyant exclusivement aux femmes (*connasse, pouffiasse...*). On mettra dans la même classe les insultes avec changement de catégorie sexuelle : *gonzesse, salope* (homme à un homme)..

<sup>2</sup> Voir LAGORGETTE (1998 et 2002).

**Capacités sexuelles :** dès le Moyen Age, notamment dans les fabliaux (XIII<sup>e</sup> - XIV<sup>e</sup> s.), l'impuissance masculine est stigmatisée (*bruhier ; hebohet* : eunuque), comme plus tard l'appétit féminin (*nympho*) ou la non-jouissance (*frigide*).

**Filiation :** ces insultes sont les plus anciennes puisque *fils a putain* est déjà présent dans la *Chanson de Roland* (1080). On trouve aussi dans les textes médiévaux des insultes au père : *fils de prêtre / moine*. Plus récemment, *fils d'imbécile, fils de chienne...* On ajoutera à cette série *bâtard*.

**Insultes par ricochet :** *cocu, mal baisée*. On parlera pour ces derniers termes d'insultes par ricochet puisque le résultat du processus incriminé ne dépend pas de celle ou de celui qui le subit mais bien plutôt de son agent. On retrouve ici le même phénomène que pour les insultes filiales, dans la mesure où celui qui porte l'insulte ne peut en rien influencer sur ce que l'on stigmatise mais en rougit néanmoins.

On notera aussi des phénomènes de mode, qui varient selon les époques, les régions, les variétés de français, les catégories sociales et professionnelles et qui classent les termes sur leur propre échelle de valeurs :

(1) Régis : Ah non, m'appelle pas « Grand » ! Ici, on dit « Gros ».

DL : - C'est marrant, ça : chez nous, « Grand », c'est très affectueux.

R : - Ben ici, c'est « Gros ». Avec « Grand », on a toujours l'impression qu'il y a « grand con » derrière. (corpus Régis, août 2002, Mesvres, S.-et-L.)

Le phénomène de l'insulte touchant tout le monde, de nombreux points de vue circulent dans le discours public, et ce depuis la nuit des temps, parfois relayés jusque dans les lois - même si l'actualité montre des usages décourageant ces clichés ainsi qu'un ministre en a donné l'exemple récemment en insultant toute une partie de la population de sa République. Voici donc un bref aperçu de ces clichés, accompagné de contre-exemples.

## Sus aux idées reçues...

a) *les insultes sont vulgaires et les pauvres / les pas instruits injurient plus que les riches / les éduqués :*

Premier contre-exemple, cette querelle peu élégante lexicalement entre deux nobles, dont le roi :

(2) Le Clerc, *Interp. Roye*, 1502, p. 346 : Et ay esté present, moy factiste de ce livre, que le gouverneur de Lymosin, nommé Gilbert de Chabannes, quant il fut retourné d'une ambassade où le roy l'avoit envoyé par devers le duc de Bourgoigne, dist au roy qu'il avoit oÿ dire dudit duc que, pour soy venger dudit roy, **il avoit esté contrainct espouser une putain.**

ou encore entre un intellectuel et son vieux père, tout ceci *in extremis* :

(3) J. Renard, *Journal*, 1910 : Toulouse-Lautrec était sur son lit, mourant, quand son père, un vieil original, vient le voir et se met à attraper des mouches. Lautrec dit : « **vieux con !** » et meurt.

b) *les insultes touchent surtout les femmes, les homosexuels, les Juifs, les Noirs, les Arabes, les racistes, les gros, les maigres, les petits, les grands, les chauves, les linguistes, les rats, les étudiants, les chats, les blondes, les étrangers, les animateurs télé, les villageois, les Parisiens, les Zoreilles,*

*les joueurs de foot, les Belges, les enseignants, les arbitres, les communistes, les conducteurs de tondeuses à gazon...*

Cette liste étant loin d'être exhaustive, nous laissons le soin à notre lecteur d'y ajouter les principales tares qui lui semblent donner lieu à insulte dans son propre système de valeurs. C'est bien aussi à cela que sert l'insulte : stigmatiser ce que mon groupe rejette comme socialement ou moralement non acceptable. L'insulte est donc non seulement illimitée mais aussi révélatrice du code d'un système auquel l'insulteur adhère.

*c) les femmes insultent moins que les hommes / les vieux moins que les jeunes :*

Dans le même sens, certaines catégories sont perçues comme plus souvent victimes que productrices d'insultes. On associe en effet la force physique à la force verbale ; les femmes sont censées insulter moins que les hommes, d'autant plus qu'en tant qu'éducatrices elles doivent garder le temple de la politesse, des bonnes manières et de la vertu - dans l'imaginaire chrétien et masculin :

(4) *Le Menagier de Paris*, 1394, page 129 : Et certes, femmes ne doivent parler de nulle laidure, non mye seulement de con, de cul ne de autres secretz membres de nature, car c'est deshonneste chose a femme d'en parler. (...) Item, telles femmes gouliardeuses dient aucunes foiz **de femme qu'elle est putain ribaulde, et par ce disant il semble qu'elles sachent qu'est putain ou ribaulde, et preudfemmes ne scevent que ce est de ce** ; et pour ce deffendez leur tel langage, car elles ne scevent que c'est.

surtout si elles sont âgées, d'où une intarissable source d'effets de surprise plus ou moins comiques quand ce cliché est transgressé<sup>3</sup> :

(5) L-F. Céline, *VBN*, 1932 : « si vous vieillissez, grand'mère, tentait de parlementer la bru. Vous avez vos douleurs comme toutes les personnes âgées...

- **Agée vous-même ! Petite gredine ! Petite salope !** C'est vous qui me ferez crever avec vos sales menteries !... » elle niait l'âge avec fureur la mère Henrouille... et se démenait, irréconciliable, à travers sa porte.

*d) autrefois, on insultait moins*

Dans le même ordre d'idées, la sensation de vivre dans un champ de ruines alors qu'avant<sup>4</sup>, tout était mieux, et ce à cause des jeunes, est particulièrement saillante si l'on en croit les media - qui ne font que s'inscrire dans un ancestral moule, ainsi qu'en témoigne cette remarque des frères Goncourt, peu connus par ailleurs pour la tendresse de leurs propos sur leurs contemporains :

(6) E. et J. de Goncourt, *Journal*, T. 4, 1896 : les premières visites chez Leconte De Lisle, je m'y rendais comme on va à la Mecque... maintenant, eux, à la première entrevue, de bouche à bouche, **ils vous traitent de vieux con !**

*e) quand on s'insulte, on se bat*

Même si dans les chansons de geste un combat à mort doit être justifié par un outrage, comme nous le verrons dans un instant, l'expérience de chacun lui montre dès la cour d'école<sup>5</sup> que dire une insulte n'implique pas forcément que la violence passera du verbal au physique. Le même mot peut

<sup>3</sup> Le film *Tatie Danielle* a par exemple exploité ce filon transgressif, dans la lignée d'Audiard, mais aussi de Zola, de Balzac ou de Céline.

<sup>4</sup> On ne précise jamais avant quoi, du reste, d'où la pérennité de l'expression.

<sup>5</sup> Dont ce n'est pas le moindre rôle, d'ailleurs, comme en rendent bien compte *La Guerre des boutons* ou *Le Petit Nicolas*, par exemple.

ainsi servir de multiples motifs, allant d'un bout à l'autre de l'échelle opiniâtre (que dans le jargon linguistique nous qualifions d'*axiologique*, c'est-à-dire portant un jugement de valeur, positif ou négatif) :

(7) San-Antonio, *Bacchanale chez la mère Tatzi*, Paris, 1985, p.191 : - **Salope exquise !** je lui complimente, le timbre noyé.

**Rien de plus élastique que ce mot de salope.** Il exprime une gamme infinie de qualificatifs depuis « mon amour » jusqu'à « sale pute ».

Tout ceci étant posé, savoir à quoi l'on a réellement à faire lorsqu'un nom d'oiseau s'envole ne peut se limiter à l'étude lexicale du terme employé. Comme nous l'avons déjà mentionné, dire un mot classé comme insulte n'accomplit pas forcément l'acte d'insulter, tout comme l'acte peut être accompli par des termes n'appartenant pas à la liste close des insultes conventionnelles d'une langue. Or, pour pouvoir examiner un conflit et en proposer une résolution, encore faut-il pouvoir en définir les délimitations.

## 2. Approche pragmatique : quand insulte-t-on ?

Le cas le plus classique dans le domaine social reste celui du conflit entre deux groupes ou individus, durant lequel toutes les formes de violence sont jugées légitimes par les antagonistes.

### 2.1. dire insulte = blesser volontairement [= insulter L2<sup>6</sup> ]

#### 2.1.1. Préparer la bataille ; la justifier

Si elles ne sont pas obligatoires avant que les coups ne soient échangés, les insultes restent très majoritairement des armes supplémentaires contre l'adversaire. Pourtant, il faut nuancer cette première approche, car les pratiques divergent tant au niveau individuel que social. Ainsi, cette réflexion, relevée après un échange peu amène dans un wagon, montre que l'on peut mettre un point d'honneur à ne pas insulter le premier (alors qu'en l'occurrence, la première agression venait du locuteur qui opère ce commentaire métadiscursif) :

(8) « T'as remarqué, moi **quand je m'agresse avec quelqu'un**, j'insulte pas, hein, j'attends qu'il le fasse. » Entendu, TGV Le Creusot-Lyon, 11/08/2002, 17 h 50 min.

Outre la forme pronominale inédite (*je m'agresse*) qui montre combien cette agression est vécue comme bilatérale et co-construite, la volonté de rester dans une légitimité morale illustre le fait que l'échange d'insultes est dangereux pour celui qui s'y risque le premier : la violence doit être justifiée moralement pour que l'on puisse y avoir recours sur la scène sociale.

La littérature médiévale vernaculaire<sup>7</sup> présente à ses débuts (soit du IX<sup>e</sup> au XI<sup>e</sup> siècle inclus) essentiellement des textes à dimension religieuse. Dans les chansons de geste, dont l'objectif est d'inciter au départ vers les Croisades, les combats sont bien évidemment au centre de l'intrigue. Si chaque combat n'est pas forcément précédé d'insultes, une insulte peut suffire à déclencher un combat à mort, comme en (9) ; toutefois, ce combat doit être moralement justifié : « tu ne tueras point » dit le Décalogue. Le dieu des chrétiens veille et juge, il choisit son vainqueur et dès lors, le mot violent devient juste (nom) ou faux (insulte) :

<sup>6</sup> Comme il est de coutume en linguistique, nous appellerons *L1* le locuteur, producteur de l'énoncé, *L2* l'allocutaire, destinataire de l'énoncé, et *L3* le public, témoin de l'échange. Bien entendu, ces rôles sont interchangeable au gré de l'avancée de l'interaction verbale.

<sup>7</sup> C'est-à-dire dans les diverses variétés d'ancien français d'oïl (nord de la Loire), langue commune en devenir ici opposée à la langue latine, langue nationale de prestige jusqu'à 1539.

(9) *Chanson de Roland* (1080/1100), vv.1188-1197 : Li nies Marsilie il ad a num Aelroth, / Tut premereins chevalchet devant l'ost. / De noz Franceis vait disant si mals moz : / « **Feluns Franceis**, hoi justerez as noz. / Traït vos ad ki a garder vos out, / **Fols est li reis**, ki vos laissat as porz. / En quoi perdrat France dulce sun los / Charles li magnes le destre braz del cors ». / **Quant l'ot Roll, Deus si grant doel en out**, / Sun cheval brochet, laiset curre a esforz, / Vait le ferir li quens quanque il pout.

### 2.1.2. Extérioriser la rage durant le conflit

L'insulte peut aussi être proférée durant un conflit ; dans notre exemple, c'est le dominant (tant hiérarchique que situationnel) qui insulte tout en frappant. Le coup verbal renforce donc le coup physique, l'humiliation publique doublant la souffrance de la victime à la hauteur du crime commis :

(10) *Cent Nouvelles Nouvelles*, 5, 1456 : Et monseigneur Talebot, de son poing, qui estoit gros et lourd, descharge sur la teste de ce bon pelerin, et luy disoit : « Ha ! **larron**, avez vous desrobé l'eglise ! - Et l'autre de crier: « Monseigneur, je vous crye mercy; jamais ne le feray. – Le ferez vous ? - Nenny, monseigneur. - Or, jurez donc que jamais en eglise, quelle qu'elle soit, n'entrez, jurez, **villain** ! - Et bien ! monseigneur, » dist l'autre. Et lors luy fist jurer que jamais en eglise pié ne mettroit, dont tous ceulx qui la estoient eurent grand ris, quoy qu'ilz eussent pitié du larron, pource que monseigneur Talebot luy defendoit l'eglise et a tousjours, et luy faisoit jurer de non jamais y entrer.

L'insulte peut aussi avoir une fonction libératrice, que l'on soit au centre ou à la fin d'un conflit ; dans ce cas, bien souvent, elle surgit sous forme de listes que l'on a pris l'habitude de qualifier de bordées (ou « effet Haddock », Rosier et Ernotte 2001) :

(11) A. Jarry, *Ubu roi*, 1895, V, 2, p. 89 : PERE UBU, *ripostant* : Tiens ! **Polognard, soûlard, bâtard, hussard, tartare, cafard, mouchard, savoyard, communard** !

### 2.1.3. Eviter le combat par une punition verbale

Mais l'insulte peut suffire à réparer un outrage, du moment qu'elle est publique et qu'elle clôt l'échange langagier :

(12) *CNN*, 38, 1.50-59 : « - Par Dieu, dist la femme, il se farse de vous, ou il a songé d'une lemproye. Car seurement je ne vy de cest an lemproye. » Et bon mary de soy courroucer, et dit : « Vous avez menti, **paillarde**, ou vous l'avez mengée, ou vous l'avez cachée quelque part; je vous promectz qu'oncques si chere lemproye ne fut pour vous. » Puis se vira vers le curé et les aultres, et juroit la mort bieu et un cent de sermens qu'il avoit baillée a sa femme une lemproye qui luy cousta un franc.

Voyons quelques autres actes où l'emploi d'un terme traditionnellement insultant ne produit pas l'acte d'insulter dans des conflits.

## 2.2. Dire insulte = convaincre l'autre [= informer L2 et L3]

Premier cas de figure, l'insulte n'est pas perçue comme une attribution fautive de qualités, mais au contraire comme coïncidant avec la perception qu'a de lui-même l'incriminé :

(13) San-Antonio, *L'Année de la moule*, 1982, p. 39 : « Je resterai dans l'ombre, enquêteur occulte, rassemblant les pièces de ce puzzle qui vous échoit, et que vous reconstituerez. Onc n'entendra parler de moi. (...) – Mr le commissaire, murmure-t-elle, je vais être franche avec vous ; je savais que vous étiez un enquêteur habile (...) mais je découvre avec une certaine surprise que

vous êtes également un con, et j'ajouterai même, étant d'une nature peu complaisante, un pauvre con. (...) p. 40 : Me plantant là **comme un pauvre con que je me sens, sinon être déjà, mais du moins devenir à la vitesse grand V.** »

Dans un tel cas, le conflit est bloqué à la source car L2 est d'accord avec la description qui vient d'être faite de lui. A partir de là, il ne s'agit plus d'insulte mais d'information. On voit ici que quelle que soit l'intention de L1 en disant le terme, le résultat construit par L2 l'emporte : il n'y a pas eu insulte en fait, mais déclaration.

### 2.3. Dire insulte = amuser le public à l'insu de l'insulté [= insulter L2 ]

L'insulte peut aussi avoir lieu à l'insu de l'incriminé, qui ne saura jamais qu'il a été l'objet de cette atteinte :

(14) extrait de *Le Cave se rebiffe* : Un homme conduit une voiture, il se rend chez F. Rosay.

[voix-off : J. Gabin parle à F. Rosay : « Un beau brun avec des petites bacchantes, grand, l'air con.

Rosay : - Ca court les rues, **les grands cons !**

Gabin : - Oui, mais celui-là, c'est un gabarit exceptionnel : si la connerie se mesurait, il serait à Sèvres. »]

Il descend de voiture, frappe : - C'est marrant que vous m'avez reconnu tout de suite !

Rosay : - **On m'avait fait un portrait parlé, je pouvais pas me tromper !**

Ces cas sont fréquents dans le théâtre ou le cinéma car ils relèvent de la double énonciation ; mais on les trouve aussi dans des situations réelles dès qu'un personnage ne voit ou n'entend plus ses adversaires (dos tourné de l'enseignant, par exemple, ou sortie d'une pièce d'un chef de bureau). La connivence entre L1 et le public est renforcée car elle s'applique à un ennemi commun ; toutefois, cette stratégie est coûteuse en termes d'image pour L1 car il prend le risque d'être taxé de lâche par le groupe, puisqu'il n'affronte pas ouvertement sa victime.

### 2.4. Dire insulte = marquer sa proximité à l'autre[= amuser L2]

Dans ce même type de mouvement de marquage de connivence avec le groupe des pairs, l'usage d'insultes envers L2 peut aussi être parodique, dans le sens où un terme conventionnellement assigné à la violence est employé dans un contexte qui rend impossible l'interprétation usuelle et qui oriente sa lecture vers l'autre pôle de l'axe axiologique, soit l'éloge, l'approbation ; le terme employé est alors réévalué comme positif par L2, s'il appartient bien au groupe ; nous parlons dans ce cas d'*insultes de solidarité* (Lagorgette et Larrivée, 2004) :

(15) D. Daeninckx, *Le Bourreau et son double*, Paris, Gallimard, 1986, pp. 37-38 :

Ils se mirent à *rire* nerveusement, des rires qui duraient trop longtemps pour être justifiés par la seule plaisanterie. Cadin s'essuya les yeux.

- **Tu es vraiment con, Léonard !**

Le flic *se rapprocha* de l'inspecteur, *lui posa une main sur l'épaule*.

- On a commencé à se tutoyer à minuit et on s'insulte avant même le petit déjeuner ! Je crois que c'est bien parti entre nous, inspecteur.



Dans cet exemple, l'acte produit n'est pas agressif, car l'énoncé vise à entériner une connivence naissante, ainsi qu'en témoignent les indices mimo-gestuels (en *italiques* dans l'extrait) et le commentaire métadiscursif de clôture de l'échange (souligné).

Ce type d'interaction peut prendre une tournure plus formalisée quand il se présente sous forme de jeu intra-groupe. A la suite de William Labov (1972a et b), on parle dans ce cas de *sounding* ou d'*insultes rituelles* ; ce phénomène est attesté dans de nombreuses communautés (Edouard 1967 ; Huston 1980 ; Jay 1992 ; Larguèche 1993 ; Lepoutre 2001), et ce dès le Moyen Age (Huizinga, 1988 ; Hughes 1991 ; Arnovick 1999 ; Lagorgette 2003a). Ses règles, tant éthiques que formelles, sont bien définies :

- pas d'insultes personnelles, c'est-à-dire portant sur des traits vérifiables dans le monde de référence commun au groupe ; les insultes rituelles n'ont donc pas de valeur de vérité calculable ;
- pas de répétition d'un même terme ;
- pas d'hésitation de l'énonciateur possédant le tour de parole ;
- de l'originalité dans le choix des termes ;
- une validation par un public.

#### *Insultes rituelles / insultes personnelles*

Sans aller jusqu'aux cités du Bronx, premier environnement décrit par Labov, on peut relever ce type de pratique entre enfants : dans (16), il s'agit d'un frère et d'une sœur jouant au ballon ; l'envoi de la balle doit coïncider avec une insulte, sans cela le point est perdu, que le ballon soit attrapé ou non. Les enfants semblent avoir spontanément réinventé les règles avec des insultes de leur cru, dont on admirera au passage le caractère châtié :

(16) Corpus Nathan (7 ans) – Julia (9 ans et demi), mars 2001:

Julia : **Mammouth qui pue des pieds !**

Nathan : **Yaourt périmé !**

Julia : **Rideau déchiré !**

Ce type d'échange verbal peut aussi prendre place entre deux groupes : le risque de dérapage vers l'insulte personnelle est beaucoup plus fort et il arrive souvent du reste que le jeu finisse en crise, même si ce phénomène reste moindre. Tout dépend en fait du cadre et des enjeux : un festival dédié à ce « sport » verbal, comme il en existe par exemple en Bretagne, prêterait moins le flanc à une fin conflictuelle qu'une rue ou une rame de métro ; c'est que les participants réunis dans la fête viennent exprès pour y montrer leur virtuosité langagière, alors que dans l'espace public non délimité à cette fin, l'échange surgit, non planifié, et peut donc plus facilement être interprété comme agressif.

#### *Joutes : un sport vieux comme le monde*

C'est ainsi que l'extrait ci-dessous, qui met aux prises un intellectuel et une marchande de poisson, même s'il a les contours formels de la joute (d'où la métaphore de l'escrime), n'en est pas moins un règlement de comptes social :

(17) Bonaventure des Périers, *Nouvelles Récréations*, 65, p. 245 : Et, en disant cela, il se plante devant elle comme voulant escrimer à beaux coups de langue. La harangère, se voyant deffinée : « Mercy Dieu ! dit-elle ; tu en veux donc avoir, **magister crotté** ? Allons, allons par ordre, **gros baudet**, et tu verras comment je t'accoustrerai. Parle, c'est à toy. - Allez, **vieille sempiternelle** ! dit le regent. - Va, **ruffien** ! - Allez, **villaine** ! - Va, **maraud** ! »

Le perdant (qui s'est répété et manque finalement de termes pour qualifier sa vigoureuse opposante) sera rejeté de l'espace public sous les lazzis du groupe des marchandes de harengs. Le dérapage a donc mené à une résolution du conflit par l'éviction du faible, indigne d'appartenir au groupe et de le dominer.

### 2.5. Dire insulte = plaire à l'autre [= séduire L2]

Il arrive aussi que, dans certains contextes, proférer des insultes réponde à une demande de L2 ; le mouvement de connivence déjà noté pour les insultes rituelles vise alors la séduction. Comme tout phénomène transgressif, l'usage d'insultes de solidarité dans le jeu amoureux pimente les rapports (d'où son abondance dans les écrits pornographiques). Le terme employé doit alors être évalué comme acceptable par les deux participants et peut même faire l'objet d'une négociation :

(18) P. Léautaud, *Le petit ouvrage inachevé*, 1956 : « Eh ! bien, quoi ? Ce n'est pas bon ? **Je ne suis pas une bonne cochonne ?** »

Comme j'exprimais d'un mot ou deux que cochonne était bien modeste : « **Je ne suis pas une bonne salope ?** » Je la couvrais de baisers, tant je la trouvais délicieuse.

Si l'on a bien affaire à un usage d'insulte lexicale (et l'on a même ici une gradation), l'acte accompli par l'énonciation du terme n'est pas blessant, bien au contraire, comme le soulignent le commentaire de L2 et ses actes.

Dans la même logique, mais cette fois inversée, il arrive aussi que l'on accomplisse l'acte d'insulter sans employer de mot conventionnellement dédié à cet usage.

### 2.6. Dire mot (« neutre » ou « doux ») = blesser l'autre [= insulter L2]

Les seuls critères lexicaux ne peuvent donc suffire à évaluer l'acte effectué ; outre le contexte, l'intonation et la posture jouent elles aussi un rôle central dans la construction du sens des énoncés, comme dans ce cas où l'usage d'un terme d'adresse conventionnel, orienté plutôt du côté positif dans les échelles axiologiques, est en fait renforcé en sens inverse par les deux autres composantes :

(19) San-Antonio, *op. cit.*, 1985, p. 210 : - Si vous voulez bien, **mon cher, me dit-il comme s'il me traitait d'emmanché, avec le même ton et le regard adéquat**, c'est moi qui assume l'arrestation du type car nous sommes dans mon...

- Mais oui, mais comment donc, l'interromps-je ; faites, mon bon, faites...

## Bilan : quels paramètres ?

Pour résumer maintenant l'ensemble de ce qui vient d'être montré, nous dresserons la liste des paramètres pertinents pour l'interprétation :

Le mot employé est évidemment important - **mais tout mot peut devenir une insulte** :

(20) B. Blier, *Les Valseuses* : Depardieu, Dewaere et Miou-Miou *faisant du stop et criant en direction des voitures qui défilent* : '**Travailleur ! Prolo !**'

Dans ce cas particulier, la valeur sémantique conventionnellement admise n'est pas la même que celle du groupe qui les emploie.

Il arrive aussi que le terme employé ne soit pas compris, mais que l'acte soit en revanche bien analysé :

(21) Nathan (7 ans et demi) : Il m'a traité d'ongulé

DL : et c'est quoi, un ongulé ?

Nathan (en larmes) : je sais pas, mais il m'a traité !

Tout dépend en fait du **contexte** dans lequel ce terme a été employé, comme le montrent bien les exemples (7), (15), (16), (18-21).

S'ajoutent à ceci l'**intonation** et la **posture** de l'insulteur (ex. 19), mais aussi l'absence ou la présence d'un **public** (ex. 8, 10, 12, 14, 17), un outrage public étant plus humiliant et dangereux qu'une attaque en tête-à-tête : l'insulté encourt en effet le risque d'être reconnu comme ce que l'on vient de décrire et non comme sali par le terme. Les cas de re-nomination par sobriquet péjoratif sont suffisamment courants pour que le risque soit fort.

Un autre paramètre important est le **partage des codes sociaux** : ce qui insulte l'un n'insulte pas forcément l'autre, ainsi que le montre cet échange entre une dame et un journaliste, peu ému par l'appellation :

(22) Jean Yanne, *Tout le monde il est beau...* : Ex-madame Plantier à Gerber : - Où est cette ordure ? (...)

Gerber : - quelle ordure ? Vous êtes dans une station de radio, y'a pratiquement que ça !

Enfin, la **volonté de l'insulteur** (L1) est, depuis la *Somme Théologique* de Thomas d'Aquin, et encore de nos jours dans les lois sur l'injure, le paramètre central ; pourtant, la **volonté et la réaction de L2** (et du public L3) sont tout aussi importantes, comme le montrent l'exemple précédent, ainsi que les exemples (1), (5), (13) et (18).

C'est cet ensemble de facteurs qui doit être pris en compte lorsque l'on évalue l'acte produit et non le seul terme employé : plus le nombre de facteurs réunis conjointement est élevé, plus on peut considérer qu'il y a eu insulte (au sens d'acte). Nous nous focaliserons maintenant sur l'aspect social de l'insulte.

### 3. Insultes et crise : une question de sphères ?

#### 3.1. Microcosmos : les insultes, des gardes-frontières ?

Nous partirons de la théorie de Edward T. Hall (1966 et 1968) connue sous le nom de « **proxémique** » : fondée sur l'étude éthologique des distances entre les individus d'une même espèce (d'abord les oiseaux, puis les humains), elle part d'une comparaison entre les cultures pour établir que les distances physiques entre les sujets d'un groupe sont très régulièrement réparties dans l'espace selon les types de rapports entretenus et varient culturellement<sup>8</sup>. Il établit ainsi quatre types de distances, représentées par des **sphères** (« **bubbles** ») : les **sphères intime et privée**, pour les **rapports personnels** et les **sphères sociale et publique**, pour les **rapports fonctionnels**. Nous

<sup>8</sup> Ainsi, les sociétés protestantes ont des distances plus grandes que les sociétés catholiques, les sociétés du nord de l'Europe favorisent moins le contact physique que les sociétés du sud, etc.

avons appliqué ce découpage aux marqueurs langagiers des rapports sociaux médiévaux (Lagorrette 1998) puis toutes époques confondues (Lagorrette, sous presse 1) en partant du postulat que les codes de politesse d'un groupe<sup>9</sup> délimitent les distances à maintenir entre ses membres et les différents groupes en interaction ; outre les postures, les rituels de comportement (bonnes manières / tabous), les « convenances » (soit « ce qui convient », ce qui est pertinent dans l'enceinte du groupe), le langage et les stratégies interactionnelles renforcent le chemin de ronde de la forteresse groupale. A partir de là, nous avons établi que **les termes d'adresse sont des marqueurs linguistiques de frontières de sphères** ; par exemple, selon les sphères d'interaction, un même locuteur emploiera des termes d'adresse différents, il s'adaptera à son allocutaire mais aussi au contexte : s'il appelle dans la sphère intime sa compagne « Poupette », au travail, il y a fort à parier qu'elle redeviendra « Thérèse » ou même « Madame le directeur », selon l'échelle hiérarchique locale.

La notion de frontière implique en soi la possibilité de franchissement selon certaines règles ; ces règles sont dictées par les rituels sociaux, acquis tout au long de l'existence par le sujet social. La frontière est par définition des deux côtés à la fois ; tout est une question de point de vue. Elle délimite, protège mais peut aussi enfermer, ne serait-ce qu'à l'extérieur. Or, il arrive que l'on « dépasse les limites », comme on dit. Ce dépassement sous-entend, d'une part, que ces bornes soient identifiables mais aussi, d'autre part, qu'une volonté soit en action. D'où l'idée que **les insultes sont des marqueurs de transgression de sphères** et que **la transgression est jugée plus forte quand elle s'opère d'un niveau à l'autre que quand elle s'effectue dans un seul niveau**.

Par « niveau », nous entendons sphères personnelles et sphères fonctionnelles : à titre d'exemple, si nous retrouvons le couple évoqué plus haut, il y a fort à parier encore qu'une querelle entre époux à huis clos dans la sphère intime (leur maison) sera moins dommageable que si elle a lieu en public sur leur lieu de travail. De même, si l'époux traite sa femme de « garce » devant les amis plutôt qu'au milieu du conseil d'administration.

Dans les sphères fonctionnelles (qui nous intéressent plus particulièrement), tout dépositaire de l'autorité s'inscrit automatiquement dans une relation de pouvoir (qu'il le veuille ou non), parce qu'il aura à un moment ou à un autre à valider une démarche d'apprentissage / de progression / de conformité à des attentes, donc à émettre un jugement de valeur (*bien, mieux, moins bien...*) sur la performance de son partenaire. À partir de là, la violence devient potentielle plus ou moins fortement, et d'autant plus si cette évaluation porte (ou est perçue comme portant) sur la personne et non sur la fonction. L'interaction formateur / évalué, par exemple, repose sur de nombreux équilibres qui évoluent au cours de la relation et changent d'un « couple » à l'autre, mais aussi d'un moment à l'autre. De même dans chacun des autres couples formés : les évalués entre eux, mais aussi les formateurs. La pudeur et l'esprit de corps font que bien souvent, en termes de conflit social, on n'évoque que les interactions déviantes d'une catégorie hiérarchique à l'autre, et généralement dans une direction ascendante (« inférieur » vers « supérieur », ou plutôt « contrôlé » / « contrôleur »). L'ordre social est d'autant plus choqué par la transgression qu'elle lui montre de manière violente l'échec de sa stratégie globale d'ordonnement, la plupart du temps opérée de manière pyramidale par une minorité sur une majorité évaluée comme moins apte qu'elle à la gestion du groupe.

Tout est alors une question de point de vue : si la majorité gagne le conflit, la légitimité du déclenchement de la crise apparaîtra linguistiquement sous la forme d'un re-profilage des étiquettes apposées sur les participants et leurs actes de langage (l'agresseur deviendra *résistant*, l'agressé *opresseur* ; l'insulte initiale sera alors *révélation de la vérité, constat* et les réponses deviendront *calomnies, mensonges, diffamation* ou *insulte*) ; si, au contraire, la majorité perd, il y aura un renversement exactement inverse de l'étiquetage que nous venons de mentionner. Dans les deux cas, quoi qu'il en soit, on parlera ensuite de *rétablissement de l'ordre* - le conflit ayant, ou non selon son

<sup>9</sup> Et, bien entendu, chaque groupe à chaque époque a son propre système.

issue, redéfinit automatiquement les frontières du groupe<sup>10</sup>. Toutefois, il ne faut pas masquer le fait que d'autres types de conflits entre sphères peuvent avoir lieu : non seulement d'un supérieur envers un inférieur<sup>11</sup>, mais aussi, plus gênant encore pour le système, entre pairs - qu'ils soient dominés ou dominants. Cette notion de rapport de forces est particulièrement mise en relief par les microcosmes, d'où l'intérêt qu'ont pu leur porter depuis de nombreuses années les études en psychologie sociale et en sociologie (Jay 1992, 2000 ; revue *Aggression and Violent Behavior*). Une récente étude de Jane L. Ireland (2000) s'est ainsi focalisée sur les rapports entre détenus en prison ; les analyses qu'elle formule nous paraissent pouvoir s'étendre à de nombreux autres microcosmes :

*p. 205: Societies based on capitalist economic structures purposefully create arenas for conflict and are "(...) concerned only with winners, [with] little interest in those who are disadvantaged" (Gilbert, 1994 : 371). Bullying is a possible means through which an individual can be regarded as a winner.*

*Any capitalist society may value traits, such as dominance and aggression, with a distaste for feminine traits, such as fear and vulnerability (Gilbert 1994). The result is a ranking system, with the most dominant and aggressive individuals at the top (bullies), and the most fearful and vulnerable at the bottom (victims).*

*Bullying in prison can be viewed as a product of the environment. It will undoubtedly flourish in penal institutions where emphasis is on maintaining discipline and authority, where supervision is relatively low and resources limited.*<sup>12</sup>

Le microcosme reproduit donc la super-structure à laquelle il appartient, adaptant le système de valeurs initial à sa propre échelle et redessinant les sphères en son propre sein selon sa norme. Il en va de même dans tout groupe, sauf que, dans le cas précis étudié par Ireland, la répression interne est supérieure à la répression externe - on serait tenté de dire qu'au fond, elle n'a qu'intériorisé à l'extrême le système analytique global. Le harcèlement décrit inclut insultes (apparemment majoritaires dans les interactions violentes), coups, humiliations. À une autre échelle, et toutes choses égales par ailleurs, tout ceci n'est pas sans rappeler l'univers de la cour d'école, voire de la famille dysfonctionnante. Le parallèle, s'il mérite bien sûr des nuances extrêmes, reste fondé, nous semble-t-il, dans le cadre de notre propos : en termes de sphères, nous assistons à une duplication réajustée des distances, marquée encore une fois par l'usage de termes spécifiques. Dans ce cas particulier, l'étude ne livre pas accès aux données linguistiques (tel n'est pas son objet, de fait), qui sont de toute façon difficiles à appréhender puisque l'insulte surgit le plus souvent de manière fulgurante (là n'est pas sa moindre force). Mais il n'en reste pas moins que tout conflit, pour être appréhendé correctement, nécessite une analyse globale de ses cadres, de manière très concrète et précise, avant qu'une médiation puisse intervenir si besoin est. Dans le cas des systèmes répressifs, on le voit, le contexte est lui-même (et une fois de plus) crucial puisqu'il peut être l'origine même des interactions agressives : le conflit généré, s'il concerne bien deux individus ou groupes, peut

<sup>10</sup> D'où, par exemple, la grande fréquence de changement des termes d'adresse et des insultes en période révolutionnaire.

<sup>11</sup> Mais, dans ces cas-là, la prise de risques étant très élevée pour l'inférieur s'il riposte ou même simplement dénonce l'appellation non contrôlée, les plaintes sont moins fréquentes.

<sup>12</sup> Nous proposons de traduire cette citation par : « Les sociétés fondées sur des structures économiques capitalistes créent sciemment des lieux propices au conflit et « ne se préoccupent que des vainqueurs, accordant peu d'intérêt à ceux qui sont désavantagés. » (GILBERT 1994 : 371). Le harcèlement est un moyen potentiel pour un individu d'être considéré comme un vainqueur. Toute société capitaliste peut valoriser des traits tels que la domination et l'agressivité, et un mépris pour les « valeurs » féminines, comme la peur et la vulnérabilité (cf. GILBERT 1994). Il en résulte un système de classement, avec à son sommet les individus les plus dominants et agressifs (« bullies », persécuteurs) et à sa base les individus les plus peureux et vulnérables (victimes). La persécution en prison peut être analysée comme un produit de l'environnement. Elle fleurira, sans aucun doute, dans les institutions pénales où l'emphase est mise sur le maintien de la discipline et de l'autorité, où la surveillance est relativement faible et où les ressources sont limitées ».

marquer dans le même mouvement une réaction extrême au milieu. À partir de là, l'explosion violente devient non plus une cause (« X a dit des choses à Y, créant un affrontement ») mais un symptôme. Résoudre la crise nécessitera avant tout une écoute.

Dans le cas des conflits fondés sur une insulte, il est clair qu'ils prennent naissance dans un problème d'adéquation de la dénomination : que ce soit un élève qualifié d'âne, un enseignant appelé *connard* ou une population entière traitée de *racaille*, la lutte plus ou moins longue qui suit montre clairement à l'énonciateur initial que des frontières de sphères ont été violées du point de vue du récepteur. L2, à un moment donné, s'est senti en danger d'être marginalisé, repoussé hors de l'espace social suite à l'appellation de L1 qui a associé L2 à l'un des traits stigmatisés par le groupe. Si le public valide cette description négative, L2 sera (au moins symboliquement) rejeté hors les frontières.

Paradoxalement, en fait, quand on dit de quelqu'un qu'il a « dépassé les bornes », c'est souvent qu'il vient au contraire de tenter d'expédier hors champ l'incriminé. Les éléments comme l'intonation et la posture prennent alors une tout autre dimension : le volume sonore, soit très haut soit très bas, vise à apeurer et faire reculer l'adversaire en l'intimidant<sup>13</sup>, tandis que la position du corps de l'agresseur se modifie dans l'espace afin de faire reculer L2. Dans l'interaction violente, les distances corporelles se réduisent graduellement, à mesure que la tension monte, comme si les deux opposants franchissaient tour à tour toutes les frontières de sphères, pour que l'un des deux absorbe l'autre. Ce rapprochement physique est souvent jalonné d'insultes de plus en plus fortes dans leur expression du mépris et du rejet de l'autre ; nous proposons qu'en fait, elles ne font que suivre verbalement la progression territoriale physique des belligérants, opérant une glose sonore et un sous-titrage langagier de l'évolution du conflit. En somme, elles rendent compte de la traversée des différentes frontières de sphères.

Un point commun à l'ensemble des études (fort nombreuses) sur l'insulte est que l'on part de l'accusateur : dans les règlements juridiques du conflit verbal, l'acte est présenté comme tel par l'allocutaire et l'accusé doit démontrer qu'il n'avait pas l'intention de blesser. C'est donc la victime qui est au centre de l'analyse, puisqu'elle livre les données, le contexte et le résultat. On interroge ensuite l'insulteur sur les motifs de son acte. Bien souvent, ces raisons se limitent à l'expression d'émotions (*j'étais en colère*) et / ou de faits qui paraissent ponctuels. Les personnes habituées à régler les crises suggèrent le plus souvent de dépasser cette approche factuelle pour poser des questions qui ne sont pas sans rappeler les calculs sémantico-pragmatiques des logiciens du langage (Austin et Searle, par exemple) ou encore des cognitivistes (Sperber et Wilson)<sup>14</sup> :

Quand on dit / fait X, que dit-on / fait-on vraiment ?

L'insulte n'est en fait qu'un symptôme bien souvent, et nous serions tentée de dire ***un appel à l'écoute*** ; elle serait même le dernier bastion de la politesse : si chaque société a en effet à sa disposition tout un arsenal langagier dépréciatif, c'est que cette banque linguistique renvoie à un besoin. L'apprentissage des codes et des rituels va forcément de pair avec celui des tabous, dont la langue rend compte par les étiquetages de « gros mots » ou au contraire de « mots doux » qu'elle pose dans les dictionnaires sur certains termes d'adresse. Toutefois, comme nous l'avons montré, ce codage ne peut suffire à l'interprétation pertinente des actes de langage accomplis. Et c'est bien de *pertinence* qu'il s'agit ici, puisque c'est le rapport au contexte (linguistique et extra-linguistique) qui permet de trancher. Les insultes, si elles blessent, n'en restent pas moins encore un mode d'interaction ; elles restent du domaine du dire, du dialogue et laissent donc la porte ouverte à une dernière tentative de négociation socialement acceptable avant de passer à l'acte qui attaque

<sup>13</sup> On appréciera à ce propos que le terme d'*interpellation* réfère à l'arrestation d'une personne, accompagnée d'une perte de liberté de mouvement et d'un changement de lieu, toute parole pouvant être « retenue contre » elle.

<sup>14</sup> Voir sur ce point les actes (sous presse) du colloque sur la violence verbale, tenu à l'Université des Pays du Vaucluse en mai 2005, *op. cit.*

l'intégrité physique de l'autre. Nous ne disons pas ici qu'elles ne peuvent blesser aussi fortement qu'un coup : comme nous le rappelait judicieusement une jeune personne interrogée : « les insultes, c'est comme un coup, mais dans ton cœur ». Esther, 7 ans et demi, insistait ensuite sur le fait que pour elle, les deux étaient équivalents. Mais nous maintenons que l'usage de ces mots reste éminemment social et appartient toujours aux rituels de groupe regroupés sous le terme de *politesse* : ils servent justement à borner les frontières de l'acceptable et de l'inacceptable, ce qui explique de même qu'ils puissent être employés tant négativement que positivement. Jouer avec le feu, même par parodie, comme dans le cas des insultes de solidarité, permet d'exprimer de nombreuses nuances. Et même dans ce type de jeux, le franchissement des ultimes frontières est toujours possible. De même dans l'autre sens, du reste.

Il nous paraît donc que les premières questions qui doivent se poser dans une analyse de conflit, avant même de passer au déchiffrement de l'acte de langage, sont de savoir précisément repérer :

- qui sont les victimes ?
- qui sont les persécuteurs ?
- quelles sont les causes ?
- quel est le message ?

Comme nous l'avons vu, le lexique ne peut suffire à préciser l'acte ; il en va de même aussi pour les places occupées par les locuteurs dans l'interaction (cf. les exemples 8 et 10).

### 3.2. Les insultes, des outils sociaux ?

A quoi, donc, servent les insultes d'un point de vue social ?

Nous l'avons noté, elles servent tout d'abord à **marquer l'appartenance à un groupe** : insulter correctement, selon les rituels du groupe, crée, marque et maintient une cohésion : un rappeur insultant quelqu'un en le traitant de « perfide coquin » serait non conforme aux usages et aux attentes, de même qu'un ambassadeur qualifiant l'un de ses homologues d' « empaqué de frais ». Le bon usage des termes insultants pour le groupe permet donc une reconnaissance par les pairs ; il protège mais peut aussi trahir : le 93 n'a pas les mêmes insultes que le 94 ou le 16<sup>e</sup> arrondissement de Paris, par exemple. En ce sens, les insultes sont à rapprocher des tags, en cela qu'ils opèrent un double marquage de territoire (interne et externe), les premières verbalement, les seconds graphiquement.

Les insultes sont aussi des **marques de distinction hiérarchique** : le meilleur *soundeur* se distingue par sa virtuosité et l'on retrouve ici, au registre près, la valorisation de l'éloquence commune aux autres groupes sociaux, avec en plus le paramètre de la vitesse d'exécution (virtuosité, vélocité) et de la créativité. Ce même phénomène est commun à toutes les cultures orales (épopées africaines, conteurs ; chansons de gestes ; matchs d'improvisation...). Le meilleur « tchatteur » est sélectionné en interne pendant les phases rituelles de jeu verbal : il représentera le groupe quand il affrontera le représentant d'un autre groupe (comme le champion médiéval). Chaque catégorie sociale ritualise ce mode de sélection, que ce soit par des joutes de rappeurs (slam), d'hommes politiques (débat télévisés, meetings) ou d'avocats (procès). Dans tous ces cas, il s'agit de la même mise à mort verbale de l'Autre : « tu l'as tué » ou « il a été agoni d'insultes » dira le public au vainqueur. L'objectif est de réduire l'autre au silence, ce qui correspond à le priver de sa capacité de négociation avec autrui, et symboliquement à le tuer socialement en s'imposant à sa place sur la scène. Posséder la parole performante est équivalent à posséder le pouvoir ; on vise à mettre en valeur sa face positive en attaquant la face négative (le territoire du Moi) de l'adversaire.

Les insultes sont aussi des **marques de conformité à des attentes** : dans les conflits, elles renvoient à des valeurs guerrières ancestrales ; ainsi est-il fréquent d'associer l'insulteur à la virilité

et l'insulté à la féminité. En témoigne la grande fréquence des insultes ontotypales, notamment homophobes envers les hétérosexuels jugés moins performants. Dans cette même logique, et comme l'évoquait J. Ireland, on associe aussi l'insulteur au courage, vraisemblablement parce qu'il ose transgresser les codes de politesse<sup>15</sup> et risque d'être exclu s'il a tort. Pour pouvoir justifier cette prise de risques, de nombreuses notions sont convoquées par l'insulteur, comme celles d'outrage ou d'affront qui ont pour corollaires le respect ou la déférence, selon les classes sociales impliquées.

Enfin, les insultes correspondent à une **prise violente de territoire qui formule à sa manière un appel et bien souvent une demande**. Cet appel est représenté dans la syntaxe même par le fait que les insultes appartiennent à la catégorie des syntagmes nominaux détachés marqués par le cas vocatif (dans les langues à marquage flexionnel)<sup>16</sup>. Interpeller quelqu'un par une insulte peut reposer sur le présupposé plus ou moins conscient qu'une parole qui blesse sera plus écoutée qu'une parole neutre ou polie ; ce présupposé peut du reste découler de l'observation : dès l'enfance, un sujet sait qu'il attirera l'attention par la déviance plus efficacement que par la conformité, comme le jeu avec les mots tabous et les interdits le lui a appris. La parole violente sera plus efficace encore dans son appel à l'écoute si elle touche l'individu plus que la fonction : points faibles, erreurs, fautes, handicaps, éléments contre lesquels on ne peut rien (couleur, poids, taille...) ou que l'on a au contraire choisis contre la *doxa* (homosexualité, chasteté, marginalité, parti, religion, vêture, mode de vie...) offrent potentiellement plus de prise sur l'autre pour le rendre fragile, lui faire perdre son calme et le faire douter de lui-même au profit de l'agresseur que des attaques portant sur la compétence fonctionnelle, bien plus facilement démontrable.

Mais la question qui reste est double : que cherche l'agresseur et pourquoi parler (c'est-à-dire négocier) plutôt que frapper, partir, hurler ou bombarder ? Il nous semble que c'est l'essence même de la parole qui peut livrer une première réponse : à la fois expression et acte, le discours reste une médiation : la parole insultante formule les causes du non-respect des codes et cherche à démontrer sa pertinence sociale *hic et nunc*. Une réparation est toujours possible par les mêmes canaux, là où un coup franchit déjà un autre type de borne. Comme pour le blasphème sous certains rois de France, un péché de la langue peut être réparé par un autre acte de langage (en l'occurrence la prière)<sup>17</sup> : dans le cas de l'insulte, des excuses ou des explications peuvent toujours intervenir. Si l'on part du point de vue que la parole agressive est très souvent un appel à l'écoute d'un discours sous-jacent, non formulé du fait d'une incapacité à dire le manque, on considérera alors que cette détresse se manifeste par l'agression. Dans cette optique, l'écoute et la discussion deviennent essentielles. Elles ne se placent pas sur le même terrain que la punition ou l'interdiction, qui visent, elles, à réguler l'ordre social global ; elles agissent plutôt sur les causes individuelles de la transgression, dans une optique de prévention à court et long termes plutôt que dans une approche répressive immédiate.

Nous avons bien conscience, avec un tel raisonnement, des limites humaines qu'il implique et des objections qu'il soulève : du haut d'une sereine tour d'ivoire, le dialogue est toujours bien plus aisé que les deux pieds sur le terrain tourmenté. A un moment où les media et les politiques se penchent toujours plus fréquemment sur les notions de crise, de conflit, de délinquance, d'insécurité et où les parlements légifèrent, il nous semble important d'insister sur le fait que la violence verbale n'est pas un phénomène aussi simple qu'il y paraît et qu'il ne peut se résoudre par la simple diabolisation de l'insulteur. Nous ne prétendons pas détenir de solution – là n'est pas le rôle d'une linguiste ; en revanche, nous espérons avoir mis à disposition quelques outils d'analyse des interactions susceptibles d'éclairer les zones d'ombre et de mettre en lumière un ensemble de paramètres. Pour résumer ce dernier point, nous donnerons donc quelques éléments à avoir à l'esprit quand se manifeste une parole violente :

**Contexte :** qui dit quoi à qui ? Dans quelles sphères ? Pourquoi ? Comment ?

<sup>15</sup>Le même phénomène est en jeu dans les jurons, la pornographie, la gauloiserie, etc.

<sup>16</sup>Cf. par exemple DICKEY (1996, 2002) pour le grec ancien et le latin.

<sup>17</sup>PICHETTE (1980), CABANTOUS (1998), VECCHIO ET CASAGRANDE (1991), LAGORGETTE (2003B).



**Contenu :** qu'est-ce qui a été dit ? Intonation, gestuelle, distance interpersonnelle (contact ou pas ?), volume de la voix...

**Acte :** la parole a-t-elle blessé ? Était-ce son but ? Est-elle elle-même une réaction à une autre violence (pas forcément verbale) ? Quelles sont les valeurs et rituels du/des groupes en présence ?

- **si la parole blesse :** quelles réactions a eues la victime ? Silence ? Et quoi, ensuite ? Autre insulte ? Réaction physique et/ ou mots ? Quelles réactions a eues l'insulteur ? Quelles réactions a eues le public envers l'insulteur et l'insulté ?

Et, pour conclure, nous quitterons notre tour et descendrons dans l'arène, le temps au moins de dresser l'esquisse d'un programme de travail qui sera bientôt mené en lien avec une association de travailleurs sociaux en Haute-Savoie.

#### **4. Conclusion : quelques pistes à creuser dans vos / nos pratiques : punir ou éduquer ?**

Comme nous l'avons précisé, le point de départ de cette application de nos recherches est qu'un acte de parole appelle un acte de parole. Il nous semble donc fondamental de rester dans le discours, notamment en le distançant par une activité collaborative. Il nous paraît dès lors important qu'aient lieu :

- **un travail sur le sens précis des termes :** souvent, les enfants ou adolescents emploient des termes dont ils ont perçu la force pragmatique sans en connaître le sens. De nombreux phénomènes de figement viennent encore complexifier ce phénomène : des termes comme *enculé*, *putain*, *bâtard* ou  *salope* sont très rarement employés littéralement. L'usage est un moyen d'apprentissage dans tous les domaines : un enfant dit le mot en attendant de voir la réaction des adultes (cela permet de classer le terme dans une échelle de valeurs, pour référence exacte ultérieure) et en espérant en obtenir le sens. Bien souvent, il n'obtient qu'une réaction à l'acte, sous forme d'interdiction. L'explicitation permet de donner conscience au locuteur de l'entier de son acte et d'en mesurer les implications et les conséquences. À partir de là, il est responsabilisé et face à un choix plein des termes qu'il emploie ; lui faire analyser des échanges insultants dont il a été victime en lui demandant de formuler ce qu'il a ressenti lui permet aussi de préciser les contours de l'acte et des mots ;

- **un travail sur les codes des autres milieux :** souvent, les registres sont imparfaitement maîtrisés : l'adéquation entre l'usage d'un terme et son contexte d'emploi est mauvaise, et nous retrouvons ici encore la notion de sphères ; il arrive aussi que l'ignorance des codes de la classe dominante en amène le rejet pur et simple. Les codes sont alors perçus comme excluant et non comme intégrant, puisqu'on ne comprend pas le discours tenu et que ses détenteurs n'en donnent pas ou peu d'exemple. Le but de ce travail sur les niveaux de langue n'est pas de châtier le langage et de générer de l'insécurité linguistique mais bien plutôt d'élargir les champs lexicaux. L'objectif est de parvenir à un « **bilinguisme social** » comme moyen d'acquérir toutes les valeurs que la violence verbale paraît donner (courage, force, éloquence...) ; en termes de sphères, on parlera de plus grande latitude de mobilité d'un espace social à l'autre ;

- **un travail sur la compréhension par l'agresseur et la victime de la cause de l'échange et de son but :** faire verbaliser les deux peut permettre de faire émerger les éléments sous-jacents, de plus longue durée et portée, à l'origine du conflit. Comme le montrait l'étude sur les prisons, les comportements violents systématiques renvoient souvent à une incapacité à créer des liens ; l'objectif ultime est donc de renforcer le lien plutôt que d'accentuer la rupture. La punition et l'exclusion ne peuvent remplacer sur le long terme l'explication et l'écoute : il s'agit de deux niveaux d'action absolument différents. Bien souvent, les personnes ayant des comportements agressifs ont

été eux-mêmes victimes d'agressions de types très divers : dévalorisation de leur performance scolaire et intellectuelle, de leurs prises de parole, de leur origine (ethnique, sociale ou géographique), prédictions («on ne fera rien de toi », « tu n'iras nulle part », « tu seras toujours nul en .... »). Après toute cette violence, souvent depuis l'enfance, elle devient un mode de communication normal, voire le seul, et un ciment social avec les pairs. Reste aux formateurs de toutes sortes (enseignants, parents, famille, amis plus âgés, travailleurs sociaux, média) à ouvrir d'autres horizons vers d'autres types d'agir communicationnel.

## Bibliographie sélective :

ARNOVICK L. (1999), *Diachronic pragmatics. Seven case studies in english illocutionary development*, Philadelphie, Benjamins.

AUSTIN J. L. (1962), *How to Do Things with Words*, Harvard University Press.

BEAUMATIN E., GARCIA M. (éds.), (1995), « L'Invective au moyen âge : France, Espagne, Italie : actes du colloque... », in *Atalaya*, 5, Paris, Presses de la Sorbonne Nouvelle ; « Introduction », pp. 5-8 ; « Pour rendre compte », pp. 259-262.

BJÖRKQVIST K., AL. (2000), « Social intelligence – empathy = aggression ? », in *Aggression and Violent Behavior*, Vol. 5, N° 2, pp. 191-200.

CABANTOUS A. (1998), *Histoire du blasphème en Occident*, Paris, Albin Michel.

CASAGRANDE C., VECCHIO S. (1991), *Les Péchés de la langue : discipline et éthique de la parole dans la culture médiévale*, Trad., Paris, Édition du Cerf.

EDOUARD R. (1967), *Dictionnaire des injures*, Paris, Tchou (2004 : Paris, 10/18).

EINARSEN S. (2000), « Harassment and bullying at work : a review of the Scandinavian approach », in *Aggression and Violent Behavior*, N° 5-4, pp. 379-401.

DICKEY E. (1996), *Greek Forms of Address : From Herodotus to Lucian*, New York, Clarendon Press, Oxford University Press.

DICKEY E. (2002), *Latin Forms of Address : from Plautus to Apuleius*, Oxford, Oxford University Press.

GUMPERZ J., HYMES D. (1986), *Directions in Sociolinguistics. The Ethnography of Communication*, GUMPERZ J., HYMES D., (éds.), Basil Blackwell, Oxford (1<sup>e</sup> éd. : 1972, New York, Holt, Rinehart and Winston).

GUMPERZ J. (1982), *Discourse Strategies, Studies in Interactional Sociolinguistics I*, Cambridge, Cambridge University Press.

HALL E.T. (1966), *The Hidden Dimension*, Garden City, New York, Doubleday.

HALL E.T. (1968), « Proxemics », in *Current Anthropology*, N° 9, pp. 83-95.

HUGHES G. (1991), *Swearing. A Social History of Foul Language, Oaths and Profanity in English*, Oxford, Blackwell.

HUIZINGA J. (1988), *Homo ludens : essai sur la fonction sociale du jeu*, Paris, Gallimard.

HUSTON N. (1980), *Dire et interdire : éléments de jurologie*, Paris, Payot.

IRELAND J. L. (2000), « Bullying among prisoners : a review of research », in *Aggression and Violent Behavior*, N° 5-2, pp. 201-215.

JAY T. (1992), *Cursing in America, a psycholinguistic study of dirty language in the courts, in the movies, in the schoolyards, and on the street*, Philadelphie, Benjamins.

- JAY T. (2000), *Why we curse : a neuro-psycho-social theory of speech*, Philadelphia, J. Benjamins.
- KERBRAT-ORECCHIONI C. (1980), *De la subjectivité dans le langage*, Paris, A. Colin.
- KOUBI G. (2000), « La Dérérence, un devoir sans droit ? », in *Communications*, N° 69, pp. 201 - 214.
- LABOV W. (1972a), *Language in the Inner City : Studies in the Black English Vernacular*, Philadelphia, University of Pennsylvania Press.
- LABOV W. (1972b), « Rules for Ritual Insults », in *Studies in Social Interaction*, SUDNOW D., New York, the Free Press, pp. 120-170.
- LAGORGETTE D. (1998), *Désignatifs et termes d'adresse dans quelques textes en moyen français*, Thèse dactylographiée, Nanterre Paris-X, 1998.
- LAGORGETTE D. (2002), « Les axiologiques négatifs sont-ils une classe lexicale ? », in *Représentations du sens linguistique*, LAGORGETTE D., LARRIVEE P. (éds.), Munich, Lincom Europa, pp. 121-136.
- LAGORGETTE D. (2003a), « Insultes et sounding : du rituel à l'exclusion ? », in *La Communauté, Fondements psychologiques et idéologiques d'une représentation identitaire*, DERIVE J., SANTI S. (éds.), Grenoble/Chambéry, MSH-Alpes/CERIC, pp. 117-148.
- LAGORGETTE D. (2003b), « Les syntagmes nominaux d'insulte et de blasphème : analyse diachronique du discours marginalisé », in *Thélème*, RODRIGUEZ-SOMOLINOS A. (éd.), Univ. Complutense, Madrid, pp. 171-188.
- En ligne <http://www.ucm.es/BUCM/revistas/fil/11399368/articulos/THEL0303220171A.PDF>
- LAGORGETTE D., « Termes d'adresse et insultes : discours sur l'autre ou sur moi ? », in *French language and questions of identity*, AYRES W., BENNETT, JONES M.C. (eds.), (sous presse).
- LAGORGETTE D., « Du décalogue aux incivilités : analyse diachronique du lexique métadiscursif de la violence verbale », in *Actes du colloque de mai 2005 sur la violence verbale*, MOÏSE C. et al. (éds.), Université des Pays du Vaucluse, (sous presse).
- LAGORGETTE D., *Les Insultes en français : histoire, fonctions, fonctionnement*, (à paraître).
- LAGORGETTE D., LARRIVEE P. (2004), « Interprétation des insultes et relations de solidarité », in *Les insultes : approches sémantiques et pragmatiques*, LAGORGETTE D., LARRIVEE P. (éds.), *Langue Française 144*, Larousse, pp. 83-103.
- LARGUÈCHE E. (1993), *L'Injure à fleur de peau*, Paris, L'Harmattan.
- LEPOUTRE D. (2001), *Cœur de banlieue. Codes, rites et langages*, Paris, Odile Jacob.
- LODGE R.-A. (1997), *Le Français : histoire d'un dialecte devenu langue*, Paris, Fayard.
- PERRET D. (1968), « Termes d'adresse et injures », in *Cahiers de lexicologie*, N° 12, 1968-1, pp. 3-14.
- PERRET M. (1998), *Introduction à l'histoire de la langue française*, Paris, SEDES.
- PICHETTE J.-P. (1980), *Le Guide raisonné des jurons*, Montréal, Quinze.
- ROSIER L., ERNOTTE P. (2001), « Le lexique clandestin. La dynamique sociale des insultes et appellatifs à Bruxelles », in *Français et société*, N° 12.
- ROUAYRENC C. (1998), *Les Gros mots*, Paris, PUF, 3<sup>e</sup> éd. corrigée (QSJ ? 1597).